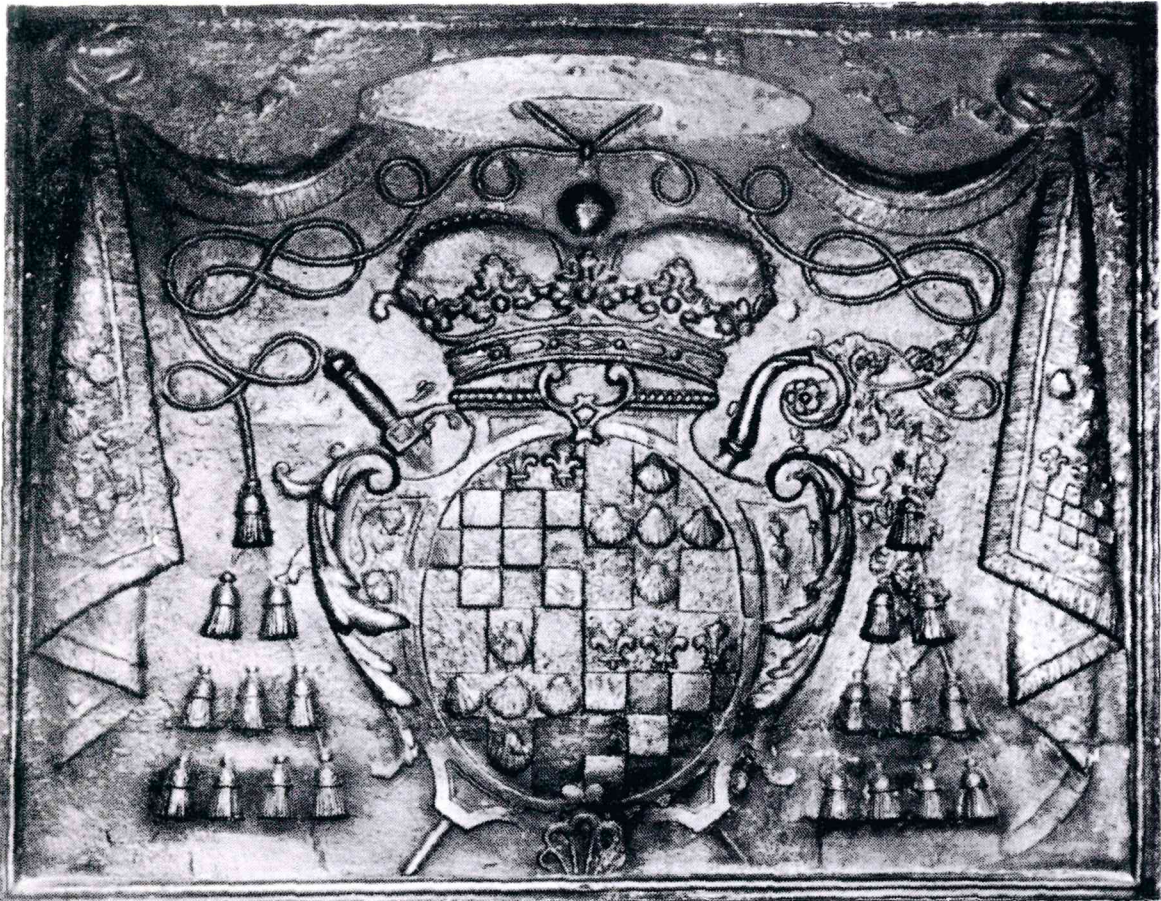


CLAUDE DE SAINT-SIMON, comte et pair



Cette taque est aux armes du comte et pair de France

Il avait hérité une bonne part d'orgueil du célèbre mémorialiste. Ayant choisi la carrière ecclésiastique, il fut nommé évêque de Metz en juin 1734. Sitôt intronisé, il invita son confrère de Verdun, qui se prétendait « Prince du Saint-Empire », en se qualifiant « Prince de Metz ». Il passa commande à une fonderie sarroise afin d'obtenir des taques à ses armes. Elles sont très bien réussies. L'écu a pour tenants du feuillage et repose sur un manteau armorié. Ses attributs, crosse et épée, sont disposés en sautoir, surmonté d'un bonnet de prince du Saint-Empire et sur le tout le chapeau avec sa cordelière garnie de vingt houppes.

Ceux du Parlement de Metz firent grise mine devant ces prétentions et par leurs arrêts du 17 janvier 1737 et du 17 et 28 mars firent défense à l'évêque de se qualifier Prince de Metz et de timbrer ses armes du bonnet de ceux du Saint-Empire. Les arrêts menaçaient également d'une amende de 500 livres les graveurs qui exécuteraient des sceaux ou autres pièces de ce genre. Il ne fut jamais plus question d'un « Prince de Metz ».

*Aus: LA REVUE LORRAINE, Nr. 19, 1977*